



**GUIDE PRATIQUE**

## **Jouer sans toxique**

Conseils, astuces, recettes

## POURQUOI CE LIVRET ?

Professionnels de la périnatalité et de la petite enfance, femmes enceintes et parents en général, tout le monde devrait être sensibilisé et formé à la prévention de la pollution chimique au quotidien. Les pires représentants de ce risque sont les perturbateurs endocriniens (PE). Présents partout autour de nous, ils sont accusés d'interférer avec les récepteurs hormonaux du corps humain. Baisse de la fertilité, puberté précoce chez les petites filles, malformations du pénis chez les petits garçons, cancers du sein etc. Tous ces troubles sont en nette augmentation ces dernières années.

Les risques d'interférence hormonale via les PE sont démultipliés pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge car on se situe dans la fameuse période des "1000 jours". C'est un moment crucial pour l'enfant, qui va de sa conception (donc dans le ventre de sa maman) jusqu'à la fin de ses deux ans. Les scientifiques ont démontré que pendant cette fenêtre d'exposition, l'environnement (nutritionnel, écologique, etc.) sous toutes ses formes imprime sur nos gènes des marques épigénétiques durables ! Celles-ci vont conditionner la santé et le risque futur de maladie d'un individu pour sa vie entière, indépendamment des autres facteurs de risques classiques connus à l'âge adulte (hypercholestéromie, obésité, diabète etc.).

Prévenir les risques pendant cette période s'impose.

Les 1000 jours, pour un bon départ dans la vie !

Grâce à ce livret nous espérons que vous connaîtrez maintenant les jouets potentiellement toxiques pour la santé des enfants et saurez vers quels labels vous tourner pour faire les bons choix. Enfin, vous découvrirez des recettes ludiques pour faire des activités sans risque avec les enfants à la maison ou dehors !

Bonne lecture !

Naissance, Noël, anniversaire, les occasions sont nombreuses pour gâter les enfants. Mais savons-nous bien ce que nous leur offrons ? Actuellement, rien n'oblige les fabricants à indiquer la composition des jouets sur les emballages. Fin 2009, le magazine "60 millions de consommateurs"<sup>1</sup> révélait avoir détecté des substances potentiellement dangereuses dans 30 jouets sur 66 testés : phtalates, formaldéhyde, métaux lourds, colorants azoïques et conservateurs etc.

A titre d'exemple, les phtalates sont des plastifiants que l'on retrouve dans les plastiques souples et qui sont des perturbateurs hormonaux liés à certains cancers. Le formaldéhyde (ou formol) est intégré au vernis de certains jouets. Depuis 2004, il est classé comme cancérigène avéré pour l'homme par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC). Quant aux métaux lourds (plomb, mercure etc.), susceptibles d'affecter le système nerveux, les fonctions rénales, hépatiques, etc., on les retrouve dans certaines peintures et vernis de jouets.

En 2014, près de 2 500 produits non-alimentaires ont été soit interceptés avant leur entrée dans l'Union européenne, ou soit retirés du marché, en raison de leur dangerosité pour les consommateurs. Deux catégories de produits ont été particulièrement concernées : les jouets (28 %), ainsi que l'habillement, le textile et les articles de mode (23 %), souvent pour risque chimique ou risque de blessure et de suffocation.

## LE CAS DES TAPIS-PUZZLE AU FORMAMIDE

*Le formamide est une substance classée toxique pour la reproduction, et qui peut provoquer des problèmes respiratoires, des allergies, des irritations de la peau et des yeux. Le formamide est un solvant que l'on retrouve dans le caoutchouc élastique de ces jouets où il sert à ôter l'odeur et à donner les teintes pastels appréciées des petits. Fin 2010, sa mise en évidence dans les tapis puzzle en mousse destinés aux jeunes enfants a provoqué la suspension de commercialisation de ces articles par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Pas évident pour les parents de suivre la réglementation, qui leur a dit de se débarrasser de ceux déjà présents dans les maisons de certains petits ?*



<sup>1</sup> <http://www.60millions-mag.com/2009/11/24/trop-de-toxiques-sous-le-sapin-7614>

## QUELLES LOIS POUR PROTÉGER NOS ENFANTS ?

### Un public sensible

Les jouets doivent présenter une sécurité renforcée en raison de la vulnérabilité du jeune public auxquels ils sont destinés. Inconscient du danger encouru, l'enfant doit être protégé dans ce sens. De plus, les enfants sont aussi plus sensibles que les adultes à certains polluants :

Rapporté au poids corporel, ils consomment davantage de nourriture et de boissons que nous, leur régime alimentaire est moins diversifié, ils inhalent plus d'air, et ont des comportements spécifiques (mettre les objets à la bouche, déplacements au ras du sol),

Leurs organes et fonctions sont immatures donc plus sensibles et/ou moins aptes à éliminer les toxiques (barrière hémato encéphalique, système nerveux, poumons, système immunitaire, digestif, endocrinien, reproducteur...). Par ailleurs le paradigme "la dose fait le poison" est aujourd'hui remis en cause, car des expositions, même infimes, peuvent avoir des conséquences si elles se produisent à des moments particuliers du développement.

Enfin, ils ont davantage de temps pour développer des pathologies à long terme. Quatre en particulier ont été jugées prioritaires chez l'enfant par la Commission européenne en considérant que ces maladies sont liées à des facteurs environnementaux : les maladies respiratoires infantiles, l'asthme et les allergies, les désordres neurodéveloppementaux, le cancer chez l'enfant et les effets de perturbation endocrinienne.

C'est pourquoi les enfants sont très vulnérables aux substances chimiques contenues dans les jouets qu'ils mâchonnent ou dans les maquillages que nous mettons sur eux pour les amuser...



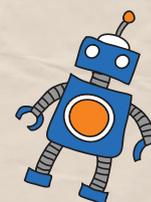
### Un logo minimaliste mais indispensable

Les jouets sont régis par la directive européenne 2009/48/CE relative à la sécurité des jouets. Selon les termes de cette directive, les jouets sont des produits conçus pour ou destinés à être utilisés à des fins de jeux par les enfants de moins de 14 ans. Elle fixe les critères de sécurité de base ou "exigences essentielles" que doivent respecter les jouets, aussi bien au moment de leur fabrication qu'avant commercialisation. Les critères de sécurité couvrent à la fois les risques généraux (protection contre les risques pour la santé ou les risques de blessure) et les risques particuliers (propriété physique et mécanique, inflammabilité, propriétés chimiques et propriétés électriques). Dans cette directive on retrouve : la restriction de 19 métaux lourds, l'interdiction de 55 substances allergènes, l'étiquetage obligatoire de 11 autres, et l'interdiction de principe des substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR).

Le marquage "CE" présent sur l'emballage du jouet est une exigence légale. Elle atteste que le fabricant déclare son produit conforme aux exigences de la réglementation européenne. Ce logo est minimaliste mais indispensable ; vérifiez bien lors de l'achat !



Malgré tout, si le jouet que vous achetez présente un risque pour la sécurité de l'enfant, signalez-le à la Répression des fraudes de votre département (DDPP ou DDCSPP<sup>2</sup>) ainsi qu'à la Commission de la sécurité des consommateurs (CSC<sup>3</sup>). Enfin, vous avez droit à l'information dans les magasins. Sous 45 jours, le fabricant ou le distributeur doit vous informer de la présence dans les jouets de substances extrêmement préoccupantes (il en existe 161 à ce jour selon Reach<sup>4</sup>). L'association WECF propose une lettre-type en ligne sur son site internet<sup>5</sup>.



### Attention aux vieux jouets

Le vintage c'est tendance mais prudence ! En effet, les vieux jouets achetés d'occasion, provenant des malles du grenier ou que vous aviez, vous, étant enfant, peuvent ne pas être conformes aux exigences actuelles de sécurité. La peinture utilisée peut contenir du plomb par exemple. Il faut éviter de donner à l'enfant des jouets dont la peinture s'écaille. Prenez aussi garde aux piles : lorsqu'elles sont très vieilles elles peuvent provoquer des accidents (brûlures). Même chose si elles ont reçu un choc

### Des jouets qui n'en sont pas...

Attention à certains produits attirants pour les jeunes enfants qui ne sont pas des jouets (poupées décoratives ou folkloriques dites "de collection", décorations de fêtes, modèles réduits pour collectionneurs adultes, puzzles de plus de 500 pièces, figurines de collection etc.) ; ils ne sont pas concernés par la directive européenne relative à la sécurité des jouets...

2 <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDCSPP>

3 <http://www.securiteconso.org/>

4 Dispositif européen qui signifie : enRegistrement, Evaluation et Autorisation des produits Chimiques

5 [http://www.projetnesting.fr/IMG/doc/sept\\_2013\\_modele\\_lettre-reach.doc](http://www.projetnesting.fr/IMG/doc/sept_2013_modele_lettre-reach.doc)

## UN OEIL SUR LES LABELS

Pour éviter le maximum de substances chimiques dans un jouet, ne vous fiez pas uniquement au logo CE, cherchez d'autres labels allant plus loin dans leurs exigences :



Label allemand. Mêmes critères que pour le marquage CE, mais c'est un organisme de contrôle indépendant qui vérifie si le jouet en question respecte les normes de sécurité de l'UE. Sur tout type de jouets.



Label allemand. Jouet évalué par des spécialistes sur 11 critères (matériel, solidité, sécurité, âge adéquat, etc.). Egalement testé par des enfants. Sur tout type de jouets.



Ecolabel officiel français. Respect de la réglementation. Teste la qualité d'usage et la qualité environnementale. Sur divers produits tels que cahiers de coloriage, peintures, feutres, crayons.



Cahier des charges spécifique petite enfance. Sur des jouets de premier âge et de plein air, tableaux, tricycles.



Mensuel allemand de comparaison ; analyse plus de 200 produits à chaque numéro sur des aspects sanitaires et environnementaux. Equivalent des magazines français "60 millions de consommateurs" ou de "Que choisir". Sur divers produits : peintures, produits textiles (marionnette, peluche etc.), jouets plastiques etc.



Labels internationaux apposés sur des textiles ne contenant pas d'éléments chimiques nocifs pour la santé et la peau. Sur des jouets en textile pour bébés et enfants en bas-âge (doudous, peluche etc.).



Ecolabel d'origine allemande. Le plus ancien des ecolabels européens. Critères environnementaux stricts. Sur des jouets en bois, des jouets sans piles utilisant l'énergie solaire, peintures, crayons, feutres, cahiers etc.



Certifient que les bois proviennent de forêts gérés durablement. Sur tout type de jouets en bois (maquettes, puzzle, etc.)

## DES FAUX-AMIS

On peut trouver de tout sur les emballages de jouets de nos petits. Tour d'horizon, non-exhaustif, de quelques logos qui n'apportent aucune garantie sécuritaire ou sanitaire spécifique !



"Triman" :  
Conseils de tri par rapport à l'emballage du jouet.



"Point vert" :  
Le fabricant de l'emballage est partenaire du programme français de valorisation des emballages ménagers.



Logos divers et variés créés par le fabricant du jouet. Aucune norme officielle ne les encadre.



Logo d'une marque de fabricant et vendeur de jouet.



Logo de conformité eurasiennne. Nouvelles règles douanières européennes. Pas spécifique aux jouets.

Premiers cadeaux de maternité, objets fétiches des tout-petits qui les portent à la bouche, les mâchouillent, les tripatouillent sans fin, les peluches et doudous doivent être irréprochables. Pourtant ça n'est pas toujours le cas. Fin 2015, le magazine "Que choisir" analysait 19 peluches : 13 ont reçu une note moyenne à mauvaise notamment pour leur teneur très élevée en un dérivé d'hydrocarbure classé cancérigène probable.

Méfiez-vous également des peluches-bouillottes qui ont tout pour séduire ; chaudes, toutes douces, rassurantes. Elles contiennent un rembourrage amovible qui passe au micro-ondes, parfois même c'est la peluche entière qui peut aller au four quand elle n'est pas déhoussable. Le rembourrage est en graines de lin, grains de blé et lavande, noyaux de cerises, que du naturel. Mais attention, car ces peluches, même si elles sont soumises aux exigences de sécurité applicables aux jouets destinés aux enfants de moins de 3 ans, leur fonction bouillotte ne répond, quant à elle, à aucune réglementation spécifique à cette tranche d'âge. Plusieurs cas de brûlures graves de tout-petits ont été rapportés : tous les modèles testés par le magazine "Que Choisir" fin 2015 montaient encore en température après leur sortie du four, pour atteindre parfois jusque 80 °C ! Et ce, en respectant à la lettre les consignes et durée de chauffe indiquées par les fabricants.

### CONSEILS

- Préférez les produits en fibres naturelles bio. Écartez ceux traités anti-bactérien. Cherchez le label Oeko-Tex pour avoir la garantie que la peluche ou le doudou est sans substances toxiques.
- Dans la mesure du possible, lavez le produit avant la première utilisation.
- Évitez les peluches inutiles, comme par exemple les cadeaux publicitaires ou décoratifs.
- Testez vous-même la résistance des yeux, du nez, etc. de tout élément présent sur la peluche et qui pourrait se détacher. Évitez les peluches dites "en situation" avec de petits accessoires accrochés dessus (petite échelle, ski, hotte etc.). Vérifiez la solidité des coutures pour que le rembourrage ne sorte pas, et la tenue des poils en secouant la peluche.
- Pensez qu'une peluche doit être proportionnée à la taille de l'enfant.



Souvent en matières plastiques ou synthétiques, parfois parfumées, elles peuvent également contenir des composants électroniques. A elles seules, les poupées peuvent receler de nombreuses substances chimiques différentes.

Les poupées en plastiques sont très appréciées car elles peuvent se montrer à la fois solides et souples. Ce sont les phtalates, des plastifiants reconnus pour être des perturbateurs endocriniens, qui sont souvent utilisés pour leur donner cette souplesse. A titre d'exemple, les tubulures médicales, au plastique souple, solide et doux au toucher, sont aussi fabriquées à base de ce plastifiant.

Certains textiles utilisés pour les habits de poupées, contiennent des colorants azoïques présents dans les teintures. Ces colorants, en se dégradant, peuvent dégager des amines (substances cancérigènes).

### CONSEILS

- Préférez les poupées en tissu, laine, jersey de coton, en coton bio à laver avant la première utilisation.
- Si la poupée contient des zones plastiques (tête, mains, pieds), lavez-les soigneusement avec un chiffon humide avant de la donner à l'enfant.
- Globalement, optez pour des poupées qui se lavent facilement à la main ou en machine.
- Choisissez également les poupées en fonction de l'âge de l'enfant :
  - Jusqu'à 2 ans : poupées sans accessoires, et de préférence sans cheveux longs, car les petits pourraient les arracher et les avaler.
  - De 2 à 5 ans : poupées légères, petites pour que l'enfant la manipule facilement, faciles à habiller et à laver. Faites attention aux accessoires vendus avec et qui peuvent ne pas convenir à un enfant de moins de 3 ans en raison de petits éléments facilement ingérés



## LES JOUETS EN BOIS

Puzzles, jeux de construction, maisons de poupées etc. symboles du naturel, écologiques, les jouets en bois ont de nouveau la côte, mais pourtant les analyses effectuées par le magazine "60 millions de consommateurs" fin 2009<sup>7</sup>, montraient que sur 15 jeux en bois testés, 13 contenaient soit du formaldéhyde (cancérigène), soit des métaux lourds (baryum, plomb, sélénium, antimoine etc).

Faites attention aux jouets anciens en bois : leurs peintures peuvent contenir de fortes concentrations en métaux lourds (plomb notamment).

### CONSEILS

- Choisissez des jouets en bois brut, non traité, de préférence non vernis.
- En magasin, évitez les peintures qui s'écaillent au moindre contact.
- Aérez les jouets avant usage pour laisser dégazer les composés organiques volatils (COV) nocifs.
- Si possible, lavez les jouets à l'eau ou avec un chiffon humide avant la première utilisation.
- Aidez-vous des labels (Spiel gut, FCS, PEFC etc.) et des indications d'âge pour bien choisir.



### UN ÂGE POUR CHAQUE JOUET

Cela peut sembler évident, mais c'est crucial : le jouet doit être adapté à l'âge de l'enfant afin qu'il puisse l'utiliser facilement et qu'il y prenne plaisir, mais aussi pour sa sécurité. La mention "Attention. Ne convient pas aux enfants de moins de 36 mois" (ou "de moins de 3 ans") doit être apposée sur tout jouet comportant des petits éléments susceptibles d'être avalés ou inhalés. A défaut de cette mention, on trouve ce pictogramme :



A l'inverse, un jouet peut aussi porter la mention "ne doit pas être utilisé par des enfants de plus de 36 mois". Ce sera le cas de certains jouets porteurs (tracteurs, tricycles etc.) susceptibles de s'effondrer au-delà d'un certain poids.

## LES JOUETS EN PLASTIQUE

Depuis 1999, l'Union européenne interdit l'utilisation de six phtalates dans les jouets et articles de puériculture susceptibles d'être portés à la bouche par des enfants de moins de 3 ans.

Fin 2016, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) s'est penché sur 31 jouets et accessoires pour enfants<sup>8</sup>. Le plastique étant "le matériau le plus couramment mis en bouche" par les très jeunes enfants, l'Anses a voulu évaluer le risque encouru sur cinq substituts de phtalates retrouvés dans les objets examinés. Elle a étudié la migration de ces substances dans un simulant de salive. Tous les substituts ont migré dans la salive. Pour quatre substituts, l'évaluation des risques n'a pas mis en évidence de risques sanitaires pour les enfants de moins de 3 ans mettant ces objets à la bouche. Cependant pour le dernier substitut (nommé DOIP), l'Agence n'a pas pu évaluer le risque sanitaire "en raison de l'absence de données sur les dangers de la substance". En attendant l'Agence recommande de "ne pas l'utiliser sans avoir au préalable acquis des connaissances sur sa toxicité."

Considéré comme un perturbateur endocrinien, le Bisphénol A (BPA) est interdit dans les biberons depuis 2013, mais dans les jouets il est encore très fréquemment utilisé. Le BPA est un plastifiant qui sert à rendre les plastiques durs et résistants aux chocs. En 2014, l'Union européenne a fixé une limite stricte pour le BPA contenue dans les jouets destinés aux enfants de 0 à 3 ans, elle sera applicable par les Etats membres de l'UE à partir de novembre 2018.

### CONSEILS

Recherchez sur les emballages de jouets plastiques, les mentions "Sans PVC", "Sans phtalates", "Free phtalates", "Sans BPA", "Free BPA" etc. notamment pour les jouets destinés à être mâchouillés ou mis dans l'eau du bain.

Évitez les produits qui dégagent une forte odeur de plastique. Lavez les jouets ou articles de puériculture en plastique avant toute première utilisation, avec de l'eau ou un chiffon humide.

7 <http://www.60millions-mag.com/2009/11/24/trop-de-toxiques-sous-le-sapin-7614>

8 <https://www.anses.fr/fr/system/files/CONSO2013SA0176Ra.pdf>

## LES JOUETS ÉLECTRONIQUES

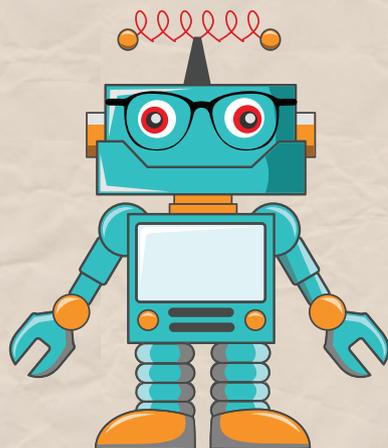
Les jeux et jouets électroniques, ce sont les consoles de jeux portatives, les voitures électriques, les livres musicaux, les tablettes etc. Ces jouets contiennent des retardateurs de flammes bromés qui sont des substances chimiques visant à inhiber ou retarder le processus de combustion et empêcher le feu de se propager dans divers produits de notre quotidien. Les recherches ont montré que ce sont des perturbateurs endocriniens, avec des effets néfastes sur les fonctions thyroïdales et le développement neurologique. On sait qu'une légère baisse des niveaux d'hormone thyroïdiale peut affecter les fonctions cognitives - et parfois causer des baisses de QI.

Les piles contenues dans ces jouets peuvent également être à l'origine de brûlures ou d'empoisonnements au plomb, lithium, nickel etc. Prudence !

Faites attention également aux jouets musicaux. Téléphone, train musical, poupée, table d'éveil etc, ils sont de plus en plus nombreux sur le marché, en particulier pour les enfants de moins de 4 ans. Le bruit qu'ils émettent inquiètent les audiologistes qui dénoncent le danger que représentent certains jouets musicaux pour l'ouïe fragile des enfants. La norme européenne en vigueur fixe des limites : 115 décibels (dB) pour un jouet standard, 80 dB pour un jouet "à mettre près de l'oreille" (un téléphone par exemple). Pourtant, entre 80 et 90 dB on est déjà dans le registre de la voix hurlée. Et à 115 dB, on approche du seuil de la douleur auditive.

Enfin, les jouets avec écrans (consoles de jeux, tablettes etc.) sont déconseillés par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) avant 3 ans. Concernant les jouets connectés, ils augmentent l'exposition des enfants aux ondes. Dans un rapport de juin 2016, l'Anses invite clairement les parents à la modération quant à l'utilisation de ce type d'appareils<sup>9</sup>.

### CONSEILS



- Vérifiez que l'ouverture du compartiment à piles s'effectue au moyen d'un outil (ex. tournevis) ; difficile à ouvrir pour un petit.
- Limitez le nombre de jouets électroniques et la durée d'utilisation.
- En magasin, testez le niveau sonore du jouet.
- Choisissez des jouets avec réglage sonore et mettez-le au plus bas. Réfléchissez aussi à l'intérêt du bruit sur certains jouets...

<sup>9</sup> <https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2012SA0091Ra.pdf>

## LES PEINTURES, COLORIAGES ET COSMÉTIQUES

Feutres, pâte à modeler, kits maquillage, gels douches sous forme de jouets, etc. peuvent contenir des métaux lourds, du formaldéhyde, des phtalates, des colorants, des parfums, etc. Les produits parfumés peuvent déclencher des allergies.

Concernant les maquillages pour enfants, faites attention à la composition. S'agissant de cosmétiques, la liste des ingrédients est obligatoirement mentionnée dessus. Évitez les ingrédients "parabens", «phénoxyéthanol», «PEG», «thiazolinones», et également certains colorants soupçonnés d'être cancérigènes et allergisants : CI 15985 (jaune), CI 19140 (jaune), CI 47005 (jaune), CI 16035 (rouge) et CI 77891 (dioxyde de titane, pigment blanc).

### CONSEILS

- Préférez les produits avec des colorants naturels, encres végétales et sans conservateurs.
- Choisissez des feutres et peintures dont les solvants toxiques ont été remplacés par de l'eau et des colorants alimentaires. Écartez les produits parfumés.
- Optez pour des crayons de couleurs en bois FSC, non vernis, et dont les mines ne comportent pas de métaux lourds.
- Évitez le maquillage, même de bonne qualité, pour les enfants de moins de 3 ans.
- Ne vous fiez pas à la mention "hypoallergénique" car elle est non réglementée.
- Fabriquez vous-même de la peinture, de la pâte à modeler etc.



<sup>10</sup> Si vous souhaitez plus d'informations sur le décryptage des étiquettes des produits cosmétiques, connaître les ingrédients les plus nocifs, procurez-vous le livret "Les cosmétiques parfois ça pique !" paru dans la même collection que celui-ci.

## LES REGLES POUR BIEN ACHETER LES JOUETS

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes a émis des conseils pour aider les parents à bien choisir<sup>11</sup>. Dans le même esprit, l'European Child Safety Alliance a publié en 2013 le "Guide de sécurité des produits pour enfants. Produits potentiellement dangereux"<sup>12</sup>. Très complet, ce guide comporte diverses parties consacrées aux trotteurs, aux sucettes et hochets, aux jouets etc.



### CONSEILS

- Achetez moins de jouets et privilégiez la qualité.
- Respectez la classe d'âge à laquelle est destiné le jouet (notamment pour les jouets interdits ou déconseillés aux enfants de moins de 3 ans).
- Privilégiez les matériaux naturels, bruts (bois, coton etc.).
- Pour les textiles, lavez toujours l'article avant utilisation. S'il déteint recommencez. S'il déteint encore, ne l'utilisez pas car le tout-petit, en mâchouillant, avalera ces teintures...
- Évitez les jouets, feutres et crayons parfumés (allergènes). Éliminez les miniatures et les produits publicitaires car ce ne sont pas des jouets, ils ne relèvent pas de la directive de sécurité européenne.
- Le marquage "CE" est le minimum légal sur les emballages de jouets. Optez, en plus, pour des jouets arborant des labels plus exigeants comme le GS, Spiel gut, Oeko Tex etc.
- Évitez les jouets connectés (ondes). Si vous en avez, limitez-en fortement l'usage auprès des tout-petits.
- Écartez les maquillages pour les enfants jusqu'à 3 ans, même de bonne qualité. Au-delà, se grimer doit rester exceptionnel, optez pour des produits s'enlevant simplement avec un coton humide
- Vérifiez par vous-même la solidité des jouets (coutures, poils etc.).
- Évitez d'acheter des jouets musicaux pour préserver les oreilles fragiles des petits.
- Débarrassez les jouets de leur emballage. Si possible, lavez-les à l'eau ou avec un chiffon humide, et idéalement, aérez-les à l'air libre plusieurs jours avant de les donner à l'enfant.

11 [https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/dgcrf/documentation/publications/dossier\\_de\\_presse/dossier-securite-jouets.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgcrf/documentation/publications/dossier_de_presse/dossier-securite-jouets.pdf)  
12 <http://www.childsafetyeurope.org/publications/info/product-safety-guide-fr.pdf>

## LE CAS DES FOURNITURES SCOLAIRES

Ce ne sont pas des jouets à proprement parler, mais elles font partie du quotidien de nos enfants, et dès leur plus jeune âge. L'énorme problème, c'est que les fournitures scolaires ne relèvent d'aucune réglementation précise, pas plus d'une directive européenne ou d'un texte national. Contrairement à une multitude d'objets, ces objets pour enfants n'ont pas l'obligation de porter le marquage "CE". Ces produits sont juste tenus de répondre à "l'obligation générale de sécurité", le degré minimal de la réglementation.

Enfin, à produit comparable, les fabricants peuvent faire le choix d'afficher, ou pas, des symboles de danger s'il y a lieu.

En septembre 2016, le magazine "Que Choisir"<sup>13</sup> a testé 52 produits : 19 seulement ne contenaient aucun composé nocif pour la santé ou seulement à dose infinitésimale. Des phtalates dans les crayons de papier et des crayons de couleurs, des thiazolinones (conservateur extrêmement allergisant) dans des cartouches d'encre ou des colles à paillettes, du formaldéhyde (cancérogène) dans des bâtons de colle, des parfums allergisants dans les feutres et stylos parfumés.

### CONSEILS

- Choisissez des feutres et peintures dont les solvants toxiques ont été remplacés par de l'eau et des colorants alimentaires. Écartez les produits parfumés.
- N'achetez pas de colle à paillettes.
- Optez pour des crayons de couleurs en bois FSC, non vernis, et dont les mines ne comportent pas de métaux lourds.



Sur le site internet du Conseil départemental de Gironde, vous trouverez un guide d'achat très pratique des fournitures "Le cartable sain... la rentrée à bonne éco...le"<sup>14</sup>. Le site internet <http://cartable-sain-durable.fr/> complète ce guide : des conseils pour l'achat, la description des labels, des produits et matières à privilégier ou à éviter etc.

13 "Une trousse au contenu nocif": dossier de "Que Choisir", n°550, septembre 2016  
14 <http://www.aquitaine.ademe.fr/sites/default/files/files/M%C3%A9diath%C3%A8que/Publications/cartable-sain.pdf>

## RECETTES DE JEUX COMESTIBLES

### Pâte à modeler

#### Ingrédients :

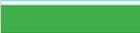
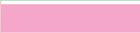
1 verre de farine, 1/2 verre de féculé de maïs, 1 verre d'eau, 1/2 verre de sel fin, 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude, 2 cuillères à soupe d'huile végétale (colza, ou olive etc), et des colorants naturels.

Dans une casserole, mélangez la farine, la féculé de maïs, le sel et le bicarbonate. Diluez le colorant dans le verre d'eau, puis versez l'eau colorée dans la casserole. Mélangez bien le tout. Ajoutez les 2 cuillères à soupe d'huile et mélangez à nouveau.

Faites chauffer le tout à feu moyen en remuant avec une cuillère bois. Si des grumeaux apparaissent, pas de panique, c'est normal. Poursuivez la "cuisson" jusqu'à obtention d'une pâte épaisse qui se décolle des bords.

Posez la pâte sur un plan de travail et attendez que ça refroidisse. Puis malaxez jusqu'à obtenir une boule homogène et lisse. Se conserve 3 mois dans un récipient fermé au réfrigérateur.

#### Les colorants naturels

	curcuma, cumin, curry, gingembre
	encre de sèche, chou rouge, spiruline (algue bleue-verte)
	épinard (feuille, poudre), chlorophylle, argile verte
	betterave (jus, poudre)
	cacao en poudre, cannelle, paprika

**Attention, quelques recettes proposées dans ce livret sont "comestibles", aussi évitez d'utiliser de la poudre de piment pour colorer ! Certaines épices peuvent être allergènes, évitez de les mettre dans ces recettes, ou bien faites un test pour être sûr que le produit est bien toléré par l'enfant en l'appliquant sur 1cm<sup>2</sup> dans le creux de son coude pendant 48 heures. En cas d'irritation rincez abondamment.**

### Pâte à sel

#### Ingrédients :

1 verre de sel fin, 1 verre d'eau tiède, 2 verres de farine, des colorants naturels

Dans un saladier, mélangez le sel et la farine. Diluez le colorant (poudre ou liquide) dans le verre d'eau et ajoutez l'eau colorée dans le saladier. Malaxez avec les mains. Ajoutez un peu d'eau si la pâte d'effrite. A l'inverse, ajoutez un peu de farine si la pâte est trop liquide.

Il est préférable de laisser reposer la pâte à sel une demi-journée avant de l'utiliser (de 2h à 5h de repos). Le temps de cuisson des créations dépendra de leur épaisseur ; 90°C à 100°C dans un four traditionnel.

### Colle à la farine

#### Ingrédients :

6 verres d'eau et 1/2 verre de farine

Mélangez 1 verre d'eau froide et 1/2 verre de farine dans un grand bol et réservez le mélange.

Versez 5 verres d'eau dans une casserole et mettez à chauffer. Dès que l'eau se met à frémir, ajoutez le mélange eau froide/farine en remuant. Laissez cuire 2 à 3 minutes sans cesser de tourner. Le mélange doit devenir gluant.

Laissez refroidir la préparation, la colle à la farine est terminée. Les enfants peuvent maintenant utiliser cette colle maison pour leurs collages à base de papier y compris les collages importants comme le papier mâché. Cette colle à la farine se conserve plusieurs jours dans un récipient fermé et placé au frigo.

### Peinture à doigt

#### Ingrédients :

3 cuillères à soupe de sucre, 1/2 cuillère à café de sel fin, 1/2 verre de féculé de maïs, 2 verres d'eau, colorant naturel

Mélangez tous les ingrédients dans une petite casserole et chauffez jusqu'à épaississement. Laissez refroidir et versez dans des petits pots. Par pot, ajoutez le colorant alimentaire de votre choix pour créer les couleurs désirées.

Cette peinture se conserve une dizaine de jours dans des petits bocaux en verre fermés ou recouvert avec du film alimentaire. Si vous la mettez au réfrigérateur, la peinture se conservera quelques jours de plus mais en risquant de durcir un peu. Pour la rendre plus souple avant de la réutiliser, faites-la chauffer légèrement.

### Sable magique

#### Ingrédients :

7 tasses de farine, 1 tasse d'huile d'olive.

Versez les 7 tasses de farine puis la tasse d'huile d'olive dans un saladier. Mélangez bien avec une cuillère.

*Facultatif :* râpez un peu quelques craies de couleur pour ajouter un peu de poudre colorée à votre sable magique afin d'en obtenir de plusieurs sortes.

Mettez le tout dans des sacs congélation à zip. Secouez légèrement et malaxez pour bien tout mélanger. Conservez votre sable magique dans ces sacs.

## AUTRES RECETTES POUR S'AMUSER

### Maquillage pour grimage

#### Ingrédients :

1 cuillère à soupe de beurre de cacao, 1 cuillère à soupe d'huile de coco, 1 cuillère à soupe de fécule de maïs, colorant alimentaire naturel

Dans un bol, faites fondre le beurre et l'huile au bain-marie. Ajoutez la fécule de maïs et mélangez bien. Ajoutez le colorant jusqu'à obtenir une pâte colorée à la texture crémeuse. Versez dans un pot en verre bien nettoyé préalablement. Si la pâte est trop liquide, placez-la au réfrigérateur ou ajoutez un peu de fécule. Appliquez le maquillage avec une éponge propre bien essorée ou au pinceau.

### Rouge à lèvres "maison"

#### Ingrédients :

1 cuillère à café de cire d'abeille, 1 cuillère à café de beurre de karité, ou de beurre de mangue ou de beurre d'amande ou de beurre d'avocat, 1 cuillère à café d'huile végétale (huile d'olive, ou amande douce ou jojoba), colorant naturel (attention aux épices !)

Faites fondre au bain-marie la cire d'abeille avec le beurre et l'huile. Ajoutez la couleur (petit à petit en testant des mélanges) ; pour un rouge bien vif pensez à la poudre de betterave. Versez le tout dans un petit pot (bien nettoyé préalablement) en verre avec couvercle. Laissez durcir à température ambiante ou au réfrigérateur avant de l'utiliser.

### Coeurs à planter

#### Ingrédients :

1 boîte à oeuf en papier/carton blanche ou colorée, de l'eau, des graines de fleurs en mélange (pour oiseaux, pour abeilles, pour papillons etc.)

Déchirez la boîte à oeuf en petits morceaux (sans l'étiquette en papier glacé) et mettez les dans un bol ou un verre haut. Ajoutez de l'eau pour bien humidifier le tout. Plongez un bras mixeur dans ce mélange pour réduire le tout en pâte. Cette dernière doit être humide mais pas dégoûtante.

Ajoutez les graines et malaxez la pâte pour bien les répartir. Disposez la pâte sur du papier sulfurisé et aplatissez-la en couche de 1 cm environ avec un rouleau à pâtisserie. Faites des formes de coeur avec un emporte-pièce. Vous pouvez aussi faire des formes de fleurs, de ronds etc.

Laissez sécher à l'air libre vos créations. Il faut qu'elles sèchent rapidement (mettez sur un radiateur par exemple). Une fois que c'est bien sec, vous pouvez même écrire dessus.

Pour planter : posez les formes sur la terre en les enfonçant légèrement. Arrosez régulièrement pour que le papier se désagrège et que les graines germent.

idée pour une maman qui aime les fleurs ou un papa jardinier !

### Autres idées d'activités manuelles écologiques

Profitez de vos balades pour récupérer toutes sortes de choses et pratiquer le **Land Art** : bouts de bois, plumes, feuilles, cailloux. Laissez aller votre imagination...

Autre activité qui peut se réaliser une fois rentré de balade en pleine nature : **les galets décorés** (ou autres bouts de bois, brique, etc. trouvés sur votre chemin).

Sur des sites internet comme <https://fr.pinterest.com/> vous trouvez tout un tas d'exemples.

### POUR ALLER PLUS LOIN...

#### Sites internet :

Sur le site de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, vous trouverez un dossier complet sur la sécurité des jouets : des conseils d'achats, d'utilisation etc. : <https://www.economie.gouv.fr/dgcrf/Publication/Vie-pratique/Fiches-pratiques/securite-des-jouets>

Pour les rappels de produits en France, dont les jouets : <https://www.economie.gouv.fr/dgcrf/Securite/Alertes/Avis-rappels-de-produits>.

N'hésitez pas également à aller sur les sites internet de ces deux instances de défense des consommateurs : <http://www.60millions-mag.com/> et <https://www.quechoisir.org/>. Vous y trouverez des articles, dossiers, tests comparatifs sur des jouets.

### POUR ALLER PLUS LOIN...

#### Livres, brochures, ...

Guide du WECF : Protéger les enfants en évitant les substances toxiques : <http://www.projetnesting.fr/IMG/pdf/guidejouet-web-12-2016.pdf>

Mini-guide santé des jouets édité par l'Association santé environnement France (ASEF) : <http://www.asef-asso.fr/wp-content/uploads/2017/03/miniguidejouetweb2017.pdf?PHPSESSID=kl617v1agi5f06pmmqih3h6k5>









## Jouer sans toxique

Conseils, astuces, recettes

### Dans la même collection :

Nettoyer sans s'empoisonner

Les cosmétiques, parfois ça pique !

Bien manger, pour bien naître et bien grandir

Préparer un nid douillet pour son bébé

Collection rédigée et réalisée par l'URCPIE de Picardie dans le cadre du projet FEES Picardie avec le soutien de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) des Hauts-de-France

À télécharger sur le site : <http://urcpie.wixsite.com/fees-picardie>

Envie d'un atelier sur les jeux et jouets ? Connaître les plus nocifs pour la santé des enfants ?

Savoir vers quels labels se tourner pour choisir en toute quiétude ?

Découvrir des idées sympas pour s'amuser à la maison et dehors ?

Contactez-nous au 03 23 80 03 02, [sante-environnement@cpie-picardie.org](mailto:sante-environnement@cpie-picardie.org)